

SUPPLÉMENT CENTENAIRE 1918



DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

Inauguration du nouveau monument du souvenir	3
Exposition du centenaire.....	6
Conférences sur la Grande Guerre	8
Le 11 novembre : un devoir de mémoire	13
Le 11 novembre vu par les enfants de l'école	15
Le mot du président de la section des anciens combattants	17
Le coût du monument	19
Remerciements	20

Comité de rédaction : B. MULIN, L. DELMOTTE, M.C ROBERT, J.P BILLOT, B. PIQUARD

Directeur de la publication : Alain PARIS, Maire d'Avanne-Aveney

Crédits photos : Éric ÉPENNOY, Benjamin HOUG, mairie

Inauguration du nouveau monument du souvenir : une mémoire commune aux deux villages



Un monument aux morts est un monument érigé pour commémorer et honorer les soldats tués ou disparus par faits de guerre. Les monuments aux morts d'Avanne et d'Aveney ont été créés respectivement en 1922 et 1926. Les emplacements des monuments ne répondaient plus aux normes de sécurité des cérémonies : un arrêté de restriction de circulation devant être pris pour permettre aux porte-drapeaux et aux autorités de faire les cérémonies sur la voirie communale. Les deux sites choisis dans les années 1920 n'étaient plus adaptés à la vie contemporaine.

Le choix d'ériger le nouveau monument du souvenir s'est porté sur le site de la place Champfrêne, entre l'aire de jeux pour enfants et le rond-point du stade. Ce nouveau site prend en compte les critères de sécurité pour les cérémonies avec un espace d'accueil pour le public, une accessibilité aux personnes en situation de handicap et un parking à proximité. À cette occasion, la municipalité aidée par l'association des Anciens Combattants et du Souvenir Français à actualiser les noms

des victimes ainsi que l'inscription des morts d'autres conflits armés.

En présence d'environ 200 personnes, le 26 octobre 2018 à 17 heures, sous un ciel nuageux mais sans pluie s'est tenue l'inauguration du nouveau monument aux morts place Champfrêne. De nombreuses personnalités ont assisté à cette cérémonie : le représentant du préfet, les sénateurs, le vice-président de la CAGB, la conseillère départementale, l'armée, la gendarmerie, la batterie fanfare des sapeurs-pompiers de Besançon, les 50 porte-drapeaux des anciens combattants du département, les associations, le maire de la commune, des élus, des enfants de la commune.



Dans son discours, le président des anciens combattants a mis en avant le rôle primordial des enfants. Ils ont l'avenir pour entretenir le devoir de mémoire et les valeurs de demain (liberté, égalité, fraternité). Ce devoir de mémoire honore la nation et permet le rassemblement de

Centenaire 1918



Monuments aux morts



Avanne
1922

Aveney
1926

Avanne-
Aveney

tous au-delà des différences de chacun.

Après le décès en 2008 de Lazare Ponticelli, il ne reste plus aucun témoin vivant de ce conflit. C'est pourquoi avec le temps qui passe, il faut entretenir le devoir de mémoire pour ne pas faire table rase du passé. Ceci nous conduirait à refaire les mêmes erreurs que dans la période précédant le conflit de 14/18 et à inscrire d'autres noms sur la stèle. M. Jean-Marc Philippe a aussi insisté sur le rôle du monument aux morts qui a une triple vocation : hommage aux morts, symbole de liberté et de paix, et la transmission des valeurs du combat de nos aînés.

Enfin le Président des anciens combattants a remercié le maire et les élus pour l'érection de ce monument qui montre l'attachement de toute la commune aux valeurs humaines. Son emplacement reflète aussi le lien très fort qui réunit les deux communes.

M. le maire a insisté sur l'emplacement de ce nouveau monument. « Il manquait à la commune d'Avanne-Aveney un lieu commun dédié au recueillement et sécurisé. Le choix de la place Champfrêne n'est pas anodin, il conforte le lien entre les deux communes depuis 2004 (date de la fusion) le Doubs servait de frontière. Dorénavant, une seule cérémonie aura lieu chaque année à ce nouvel espace dédié. Les anciens monuments seront conservés et entretenus par la mairie. Le maire a terminé sur une constatation qui incite à réflexion : « La paix n'est jamais acquise définitivement ».

Pour Mme Lemercier représentante du conseil départemental du Doubs « Dans tous villages existent un clocher, une mairie et depuis seulement moins d'un siècle un monument aux morts. Celui-ci est une nécessité pour tous afin de faciliter le recueillement et continuer à défendre les valeurs humaines et républicaines.

Actuellement grâce au travail et aux associations, les archives sont accessibles à tous et permettent le lien entre l'histoire, le présent et le futur. »

Pour M. Monnin, Président de l'ONAC représentant du Préfet, « les monuments aux morts rappellent les sacrifices, les larmes et le sang versé pour la liberté. Ils symbolisent aussi l'abnégation de nos soldats par leur engagement et pour assurer un destin collectif ».

Cette belle cérémonie s'est terminée dans le recueillement avec le dépôt de gerbes du souvenir français, de la mairie d'Avanne-Aveney assisté par les enfants du village. La batterie fanfare des pompiers de Besançon a accompagné brillamment toute la commémoration avec l'interprétation des marches militaires et de chants patriotiques.



Exposition du centenaire

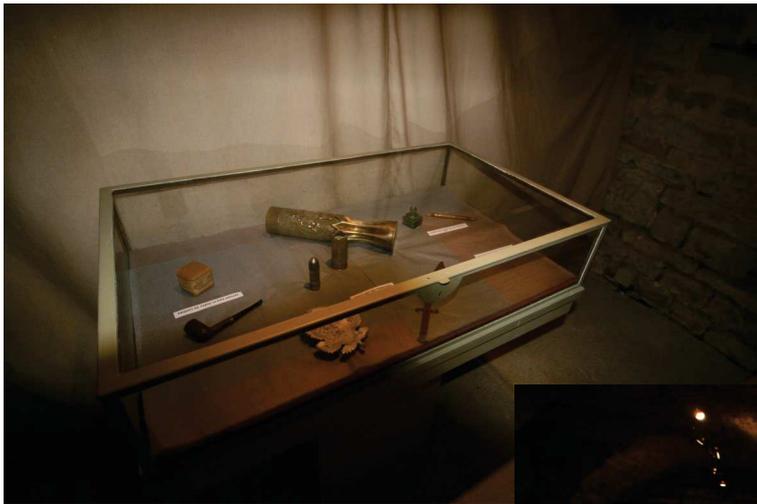
Suite à l'inauguration du monument du souvenir, l'assemblée présente s'est rendue dans le hall de la mairie pour assister à l'ouverture de l'exposition du centenaire.

Étaient présentés :

- Les livrets militaires de nos combattants qui résumaient leurs états de service et le lieu de leur décès
- Les premier et dernier morts du conflit
- Une collection de timbres, de cartes postales, de médailles retraçant les différents personnages de la Grande Guerre
- Les drapeaux des associations des anciens combattants
- Des mannequins vêtus d'uniformes militaires
- Des objets militaires : armes, obus...
- Des objets du quotidien : moulin à café...



Tous ces objets
proviennent
du musée militaire
de la Targette
de Neuville Saint Vaast
(62)



Conférences sur la Grande Guerre

Suite à l'exposition sur la Grande Guerre, la commune a décidé d'organiser un cycle de 3 conférences sur le thème de la guerre 14/18. Celles-ci ont pu avoir lieu grâce à l'intervention du Président des anciens combattants du Doubs, M. JM Philippe.

Première conférence : « Le discours combattant à l'épreuve d'une guerre longue »

La première conférence a eu lieu le 26 octobre 2018 en présence d'une quarantaine de personnes.

C'est Mme Cyrielle Montrichard, doctorante en sciences du langage et plus précisément dans une discipline appelée « analyse du discours », qui nous a présenté le sujet suivant :

« L'évolution des discours combattant à l'épreuve d'une guerre longue : la première guerre mondiale vue par les combattants à travers les journaux de tranchées ».



Le contexte général

À l'avant : Les soldats font face à une guerre longue et violente qui « s'embourbe ». Ils luttent contre l'utilisation de gaz, d'armes chimiques, contre les chars d'assaut et les obus. C'est une guerre d'usure. Pendant une

période, ils sont en zone de front puis ensuite en zone de cantonnement ; ce qui leur permet de créer des liens entre eux et de renforcer la cohésion du groupe.

À l'arrière : La presse civile est mal renseignée et pratique la désinformation comme par exemple : les armes allemandes sont inefficaces et les soldats allemands subissent de lourdes pertes humaines (2 millions d'allemands tués). Ces mensonges créent un fossé important entre les combattants et les civils.

Le journal des tranchées

C'est un type de publication conçu et édité par les soldats et les officiers sur le front à l'automne 1914 quand celui-ci se stabilise et que la guerre de position commence.

À ce jour environ 474 journaux ont été recensés. Ces publications permettaient de lutter contre l'ennui, le désespoir et la démoralisation. Les soldats ont voulu témoigner de leur expérience de guerre et lutter contre les fausses représentations qui circulaient dans la presse à l'arrière. Ils dénoncent le bourrage de crâne et les idées caricaturales que les civils ont du front. Mais aucun détail de combat n'a été rapporté dans ces journaux par peur de faire revivre les horreurs de la guerre aux autres combattants et à eux-mêmes (censure).

Les mots durant le temps du conflit

En 1915 : Le mot « poilu » est au centre du discours mais pas le mot « guerre ». Le mot « soldat » est assimilé à métier. Le combattant se décrit comme un brave poilu faisant son devoir. Il existe beaucoup de références aux « boches » mais surtout pour parler

des chefs ennemis et non des soldats allemands, ou des figures religieuses « le bon vieux dieu boche ».



Le Miroir du 7 mars 1915

En 1916 : On perçoit déjà l'importance du temps qui passe dans les discours, l'attente et l'espoir de la fin de la guerre. On ressent le manque de la vie civile, de la famille, des enfants symbolisés par le mot « arrière ». Dans l'argonaute du 15/07/1917, on peut lire : « pour un vrai poilu, l'arrière c'est avant tout son petit chez soi, le travail passé, le clocher natal, la femme, les enfants ».

En 1917 : On ne prononce plus le mot « poilu » mais on note l'importance du mot « homme ». Il se dégage une certaine lassitude face à la guerre ce qui explique un nombre croissant de mutineries. L'insécurité est constante et on perçoit une résignation face à la mort car pour les soldats, peu d'entre eux profiteront de la fin du conflit et de la paix.

En 1918 : Dans cette ultime année de guerre, les mots « fin et finir » sont fréquents. La place de l'amitié entre les hommes est très importante (copains, amis, mon vieux, camarade ...).

Conclusion : Ce que l'on trouve de commun à ces 4 années de guerre, c'est l'importance donnée aux camarades morts au combat afin qu'ils ne soient pas oubliés. On voit aussi durant tout le conflit la thématique du temps qui passe et du temps basculé (plus de distinction entre le jour et la nuit).

On note une approche différente pour relater le conflit. Auparavant on étudierait la guerre grâce aux intellectuels, aux écrivains. À présent, on parle des écrits des soldats dans les tranchées. Dix milliards de lettres furent échangées entre les soldats et leur famille entre 1914 et 1918.

Deuxième conférence : « Blessures invisibles et morts-vivants de la Grande Guerre – les soldats traumatisés psychiques de la première Guerre Mondiale »

La deuxième conférence organisée par la mairie s'est tenue le 31 octobre 2018. Elle portait sur les traumatismes psychiques de la première guerre mondiale appelés aussi « les blessures invisibles ». Cette conférence fut donnée par le Pr Tatu Laurent, chef du service de pathologies neuromusculaires au CHU de Besançon. L'enquête menée conjointement avec le Pr Bogousslansky (neurologue en Suisse) sur les traumatismes psychiques a duré 7 ans. Ces recherches ont permis la réalisation d'un livre « La folie au front : La grande bataille des névroses de guerre (1914/1918) ».

Définition des traumatismes psychiques : Appelés aussi obusite, névrose de guerre ou commotion ...

C'est l'association de troubles psychiques et physiques chez certains soldats de la première guerre mondiale essentiellement dans le contexte de guerre de tranchées. Ces troubles sont une des formes de stress post traumatique.

Les causes : On suppose que ces névroses résultaient d'un ensemble de facteurs impliquant stress et anxiété : peur des bombardements incessants, peur répétée d'être tué ou enseveli, conditions de vies catastrophiques (faim, soif, déshydratation, dysenterie, manque d'hygiène ...). A la ponction lombaire, à l'autopsie, on a retrouvé des lésions du système nerveux induites par les explosions de l'artillerie lourde.

Manifestations de ces névroses de guerre

La camptocormie : C'est une flexion anormale du tronc vers l'avant en position debout et lors de la marche. Ce syndrome est apparu uniquement pendant le conflit 14/18 chez les soldats des tranchées suite à une explosion de mine ou d'obus avec ou non ensevelissement.



Camptocormie

Dessin S.BARBAS

Autres manifestations de ces troubles

psychiques : hallucinations, paralysies (hémiplégie ou paraplégie), vomissements incontrôlables, contractures des mains et des pieds, tremblements, rictus, cauchemars... Ces troubles peuvent être aussi provoqués simplement à la vue d'un objet rappelant la guerre (un képi ...).

Le rôle de la guerre dans l'apparition de ces symptômes a été nié jusqu'à la fin du conflit en 1918 car contrairement aux soldats amputés, aux « gueules cassées », les traumatisés psychiques ne présentaient pas de blessures « nobles ». D'autre part, l'absence de relation de cause à effet expliquant ces symptômes a fait accuser de nombreux soldats d'être des simulateurs. L'armée a même évoqué une contagion de la simulation. Celle-ci était réelle mais marginale. Cette incompréhension a conduit à la mort de nombreux soldats après le conseil de guerre.

Les dérives thérapeutiques

Entre soins et répression

Il y a conflit d'intérêt entre :

Les soldats et ceux étant blessés peuvent obtenir des pensions avantageuses

Le commandement militaire : pour augmenter l'effort de guerre, il faut limiter le nombre de pensions à verser donc renvoyer les soldats même blessés sur le front

Les médecins : chacun veut être reconnu et être capable de soigner les blessés donc les renvoyer aussi se battre. Mais il y a collusion entre les médecins et l'armée car pour renvoyer les soldats même malades au front, le service de santé des armées a couvert des expérimentations médicales

comme les injections sous cutanées d'éther pour redresser les soldats camptocormiques, injection massive d'Ipeca contre les vomissements, utilisation du chloroforme, port de corsets rigides, l'électrothérapie (ou torpillage électrique par impulsion, de véritables tortures !).

Ces procédés ne visaient pas au rétablissement du soldat blessé mais avant tout au rétablissement de son aptitude à faire la guerre ; celui-ci subissait la double peine.

Le torpillage électrique

Ce traitement a été appliqué par exemple au service de santé des armées au Fort Saint André à Salins-les-Bains. Ce centre pouvait accueillir 200 soldats. Aucun effet positif n'a été démontré à moyen terme et les contractures réapparaissaient rapidement après ces traitements inhumains. Ce traitement appliqué par le Dr Gustave Roussy fut refusé par 6 soldats qui eurent gain de cause devant le conseil de guerre. Ce médecin ne se remit jamais en cause, fut désavoué et se suicida.

Conclusion

C'est grâce à des écrivains comme Charcot, Jurger, Blaise Cendrars que l'on a eu une description de ces névroses car aucun témoignage de soldat n'a été retrouvé.

Aucune prise en charge financière par le gouvernement de l'époque ne fut proposée aux familles de ces « morts vivants » car leur psychonévrose n'était reconnue comme fait de guerre.

Troisième conférence : « Le poilu et ses ennemis dans la presse de tranchées »

La troisième conférence sur le conflit donnée par Mme Montrichard a eu lieu le 06 novembre. Le thème de cette conférence était « le poilu et ses ennemis dans la presse de tranchées ».

Le boche : C'est l'adversaire de la nation et de la démocratie. Au cours du conflit, la notion de « boche » va évoluer. Au début c'est l'homme à abattre. Mais progressivement, les poilus ne s'attaquent plus dans la presse aux soldats allemands mais plutôt à leurs chefs. Pour les poilus, les soldats allemands vivent la même tragédie qu'eux-mêmes, pensent comme eux (à leur famille, à leurs conditions de vie, à la fin de la guerre...). Le soldat allemand devient d'ailleurs « celui d'en face et non plus le boche ».

Les conditions de vie : Ce n'est plus l'allemand mais les conditions de vie que l'on redoute le plus. En 1918, le soldat allemand est mis au même niveau que les rats et les poux. On croit la victoire encore possible sauf si ces bêtes continuent d'importuner et de terroriser les poilus. Elles deviennent l'inquiétude majeure des soldats. De plus, on note dans la presse une perte de repères temporels (confusion entre le jour et la nuit, entre l'été et l'hiver).



On note parfois dans certains textes, une certaine idée de proximité entre les soldats français et allemands. Il est même dit que, pour éviter d'aller chercher de l'eau potable à grande distance, il arrive que l'eau d'un puits du No man's land soit partagée entre les belligérants, chacun en déposant les armes et montrant bien haut les seaux à eau de manière à tirer de l'eau dans ces puits sans subir de tir de l'ennemi. Un film français « Joyeux Noël » raconte cette trêve et des échanges cordiaux pendant la soirée de Noël.

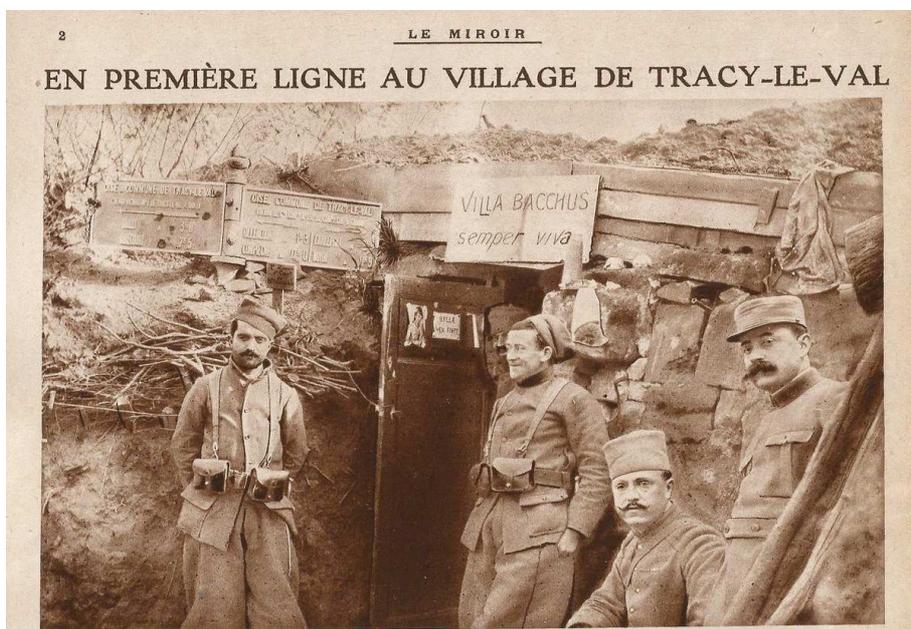
L'arrière : Les soldats français sont confrontés à la propagande militaire à travers la presse. Celle-ci les exhorte à tenir l'ennemi éloigné coûte que coûte. Les civils doivent aussi tenir malgré les restrictions pour participer à l'effort de la guerre. Le soldat se sent vraiment seul dans les tranchées et révolté par les plaintes des civils se plaignant des difficultés dues à la guerre. Il se sert des journaux de tranchées pour se moquer de ces plaintes certes fondées mais en total décalage avec les conditions de vie des soldats dans les tranchées.

Ces plaintes de civils sont surtout dues à la fausse propagande que diffuse la presse « Dans le journal le Miroir » où les journalistes évoquent les villas que se construisent les soldats du front et leurs officiers.

Pour les combattants, les journalistes de l'arrière devraient se taire car ils ne peuvent comprendre la guerre puisqu'ils en sont absents. La distance est donc de plus en plus éloignée entre l'avant (le front) et l'arrière (la vie civile) suite à cette incompréhension et à cette désinformation. La presse raconte des faits qu'elle a inventés ou qu'elle a mis en scène avec de faux acteurs du conflit.

Conclusion : Le combattant se sent à l'écart de la vie civile, oublié. La presse met sa parole en doute, la censure.

L'image reflétée du soldat n'est pas réelle mais uniquement celle que les civils voudraient recevoir. Celui-ci est en colère de n'être pas entendu. Il se sent déshumanisé, il se sent seulement un pauvre homme qui a peur de mourir et non pas un héros comme le souhaiterait l'arrière (les journalistes et les civils).



Le 11 novembre un devoir de mémoire

Après avoir commémoré le centenaire du début du conflit en 2014, la fin du centenaire du premier conflit mondial a eu lieu ce 11 novembre. C'est le dernier acte qui restera comme le plus grand cycle commémoratif organisé en France depuis le bicentenaire de la Révolution. Cent ans après l'armistice de 1918, une initiative nationale a été lancée afin de célébrer le retour de la paix. La mairie d'Avanne-Aveney s'est associée à cette démarche nationale et a fait sonner à toute volée la cloche de notre église le 11 novembre 2018, à 11 heures, pendant 11 minutes ; comme en 1918.

Depuis 2012, lors des cérémonies du 11 novembre, nous rendons hommage à toutes les personnes tombées pour la patrie lors d'un conflit. Effectivement, le mercredi 14 décembre 2011, un projet de loi instaurant « le 11 novembre comme journée nationale d'hommage à tous les morts pour la France », a été adopté en conseil des ministres. Il a été déposé à l'Assemblée Nationale pour être discuté le 10 janvier 2012 par les députés puis la loi a été promulguée le 28 février 2012. Celle-ci a été publiée au Journal officiel du 29 février 2012.

En exprimant ainsi la reconnaissance de la Nation à toutes celles et ceux qui l'ont servie jusqu'au sacrifice ultime, la journée commémorative nationale du 11 novembre ouvre une nouvelle ère dans notre mémoire collective. En effet chaque 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de la commémoration de la victoire et de la paix, il sera rendu hommage à tous les « morts pour la France », ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui, civils et militaires. Avec l'adoption de cette loi, la journée permettra d'honorer la mémoire de ceux qui sont tombés lors des opérations extérieures,

sans que soient remises en cause les commémorations existantes et les textes les ayant institués.

En ce jour commémoratif, c'est place Champfrêne que, pour la première fois, s'est déroulée la cérémonie du 11 novembre, en présence des élus, des anciens combattants, et du public venu nombreux (près de 300 personnes).

Les enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école accompagnés de leurs institutrices Mmes Pierre et Lazaro, ont lu un poème et des lettres de poilus. Moments très appréciés par l'assistance. Et c'est avec respect et solennité qu'ils ont participé à ce devoir de mémoire.



Après ces émouvants témoignages, c'est en présence des porte-drapeaux que s'est tenue la remise des médailles aux récipiendaires du jour par Ms. Michel GUERRIN et Jean-Marc PHILIPPE à Ms BOURRIOT Marc, ÉPENOUY Bernard, MEZERGUES Pierre.

Suite au dépôt de la gerbe et après l'appel aux morts, M. Alain Paris, maire de la commune a lu à l'assemblée le message du Président de la République.

Rituel immuable, cette manifestation a pris fin avec le verre de l'amitié dans la salle du conseil municipal d'Avanne-Aveney.



Le 11 novembre vu par les enfants de l'école

Dans le cadre du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, les classes de CM1 et CM2 ont travaillé cette période en histoire, sont allées à l'exposition à la mairie et ont participé à la cérémonie de commémoration.

Le dimanche 11 novembre, les CM1 ont lu un poème et les CM2 trois lettres de poilus. Tous ensemble, ils ont chanté la Marseillaise.



Chaque classe a également réalisé un panneau sur la guerre et un panneau sur la paix. Pour réussir ces panneaux, nous avons réfléchi aux mots qui nous faisaient penser à la guerre et à la paix. Puis chacun a fait un dessin. Ensuite, on a choisi les dessins les plus artistiques, les plus expressifs puis on a réalisé des tableaux grâce aux idées de tout le monde. Enfin, nous avons écrit les prénoms des soldats morts pour la France de la commune d'Avanne-Aveney.



Nous avons été très impressionnés par le nombre de personnes présentes mais on a réussi à parler au micro.

C'était une cérémonie touchante.

Les élèves de CM2



Centenaire 1918



Tableaux sur la guerre et la paix réalisés par les élèves de CM1 et CM2 du village

Souvenirs remarquables et remarqués à travers l'œil du président de la section des Anciens Combattants d'Avanne-Aveney / Rancenay

Le centenaire de la grande guerre

Un centenaire, en général, ne se vit qu'une seule fois. Alors parlons-en !

Du 26 Octobre au 11 Novembre 2018, furent 15 jours exceptionnels à Avanne-Aveney, marqués des sceaux de la reconnaissance, du souvenir et du recueillement.

Vendredi 26 octobre 2018, un nouveau monument aux morts fut inauguré avec grande dignité quelques jours avant la commémoration de l'Armistice. Un rassemblement patriotique flanqué de cinquante porte-drapeaux, accompagné par la batterie fanfare des Sapeurs-Pompiers de Besançon et en présence des nombreuses autorités politiques, publiques, institutionnelles, parents, enfants, sympathisants et autochtones a ainsi marqué le début de la quinzaine mémorielle du Centenaire de l'armistice de 1918 à Avanne-Aveney.



Dimanche 11 novembre 2018, c'est devant une foule exceptionnellement nombreuse que s'est tenue cette manifestation patriotique et dominicale sous soleil automnal accompagnée par la chorale d'AMUSO et par la présence remarquée des élèves de l'école primaire d'Avanne-Aveney (émerveillés et impressionnés par l'évènement). Ils ont apporté tout naturellement un brin de fraîcheur plein d'amour et de paix. Le message intergénérationnel a bien été transmis et bien compris. L'avenir devrait être porteur du devoir de mémoire.

Pour cette occasion exceptionnelle, gardons tous une véritable pensée patriotique pour nos trois nouveaux médaillés. Droits au pied du nouveau monument, accompagnés de leurs proches, amis et famille, ils furent honorés dignement.

Mais avant ces deux journées mémorables et mémorielles il n'existait qu'une page blanche !

Tout cela débute en mai 2017 avec la mise en place d'un COPIL (comité de pilo-

Centenaire 1918

tage) où est invitée l'Association des Anciens-Combattants. Sur une grande et riche idée de la municipalité, la première réunion a eu pour objet de présenter le projet d'un éventuel déplacement des deux monuments aux morts existants pour les réunir sur une zone sécurisée qui n'imposerait plus la fermeture des axes routiers à chaque manifestation. Ce projet ne pourrait voir le jour qu'après un avis positif de l'Association des Anciens Combattants d'Avanne-Aveney. La section se réunit rapidement en assemblée générale extraordinaire et donne un avis favorable à l'unanimité.

deux communes d'Avanne et d'Aveney, Viennent ensuite le lieu d'implantation, les démarches administratives, l'avis favorable de l'Architecte des Monuments de France qui valide le projet.

Une exposition, composée d'objets divers de la vie du combattant (coiffes, armement et deux mannequins rappelleront la vie de nos « poilus » durant cette grande guerre). Une présentation philatélique relatait les grands faits, les grands hommes et quelques illustres personnages de cette première guerre mondiale. Quelques photos, livrets, médailles et ouvrages historiques complétaient cette présentation.



Monsieur le maire et le conseil sont ainsi informés de notre décision. Le projet peut alors prendre corps et âme. Un projet d'une telle envergure, pour être mené à son terme, nécessite naturellement l'adhésion de tous les acteurs, un travail en commun, une participation active autour des idées. Persévérant, animé du sens du devoir, du compromis et pour le bien-être et le bien-vivre ensemble des habitants de la commune, le COPIL se fixe alors pour objectif la construction du nouveau monument aux Morts sur une nouvelle zone dédiée, sécurisée, accessible à tous et n'obligeant plus Monsieur le maire à signer des arrêtés pour limiter la circulation routière. Tout va très vite, les idées se bousculent, s'enchevêtrent, de réunions en réunions et après de multiples et constructifs débats, le projet avance. Arrive l'ébauche d'un monument moderne, sobre, associant les morts des

Celle-ci a été organisée dans le hall de la mairie pendant quinze jours et a accompagné cette période commémorative, parallèlement à la tenue des trois conférences. Un important travail de mémoire était exposé à travers les fiches militaires de nos 34 soldats décédés dont 32 « morts pour la France ». Cette tâche a demandé près d'une année de recherche avec l'aide précieuse du Souvenir Français (MM Jean-Luc SAUVIN et Claude HUVIER) pour inscrire la liste exhaustive des morts pour la France.

L'important travail de création (4 panneaux thématiques) des élèves de l'école primaire d'Avanne-Aveney, empreint de valeurs, de respect et de dignité est venu s'ajouter à l'exposition.

Enfin, la parfaite réussite de cette commémoration du Centenaire est liée à la participation de tous les membres du CO-

PIL, sans oublier les aides administratives et techniques des employés de la mairie d'Avanne-Aveney, le secrétaire général de la mairie M. MENANTEAU, qui a su mettre en musique la partition des élus autour des différents acteurs, professionnels, bénévoles et invités.

Ce projet m'a permis personnellement de faire de belles rencontres, de lier des amitiés et de tisser ensemble des liens de camaraderie et de générosité au service de tous. C'est cela la vie de la cité : ensemble pour le bien-être et le bien-vivre de tous.

La section des Anciens Combattants d'Avanne-Aveney que j'ai l'honneur de présider, remercie très sincèrement Mon-

sieur le maire et l'ensemble du conseil municipal pour ce projet, pour le devoir de mémoire et pour l'attachement de la commune aux valeurs de la République.

Très cordialement à toutes et à tous.

Confraternelles pensées patriotiques

Jean-Marc PHILIPPE

Président de la section des anciens combattants d'Avanne-Aveney / Rancenay

Membre du bureau directeur de l'AFCAC.

Le coût du Monument

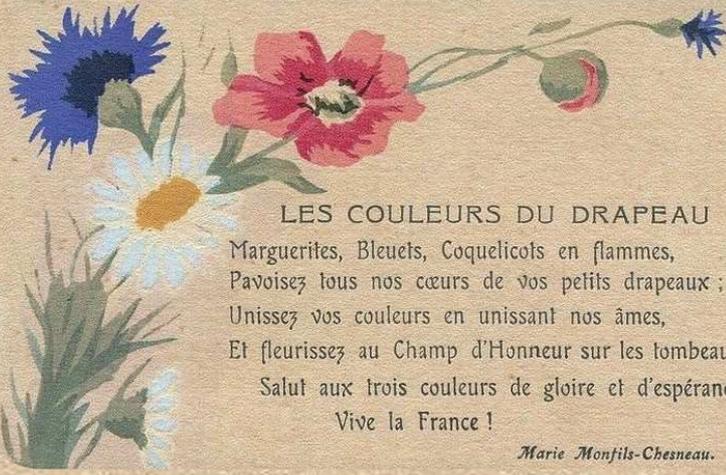
Le principe de création d'un nouveau monument aux morts ayant été approuvé par le conseil municipal (délibération n°2017-041 du 06/04/2017), la consultation des entreprises compétentes a pu être lancée et les subventions sollicitées. Deux entreprises ont répondu à la consultation et la Nouvelle Marbrerie de St-Claude a été retenue comme la plus avantageuse économiquement avec un acte d'engagement à 12 102.40 € TTC. Un bloc de granit noir de 2 tonnes de la meilleure qualité a été choisi pour recevoir les noms en lettres dorées des disparus hé-



roïques. La liste comme l'orthographe des noms ont fait l'objet de vérifications, corrections et adjonctions par rapport à l'existant, sur la base des documents officiels du ministère des Armées, en lien direct avec les Anciens combattants.

Une économie substantielle a été réalisée par les travaux en régie : le savoir-faire des agents communaux a été valorisé avec la création de l'aménagement paysager autour du nouveau monument, constitué d'un pavage en étoile, de revêtement en béton désactivé et d'espaces verts.

Une subvention du ministère des Armées, d'un montant de 1 600 € est venue abaisser le niveau des dépenses globales.



LES COULEURS DU DRAPEAU

Marguerites, Bleuets, Coquelicots en flammes,
Pavoisez tous nos cœurs de vos petits drapeaux ;
Unissez vos couleurs en unissant nos âmes,
Et fleurissez au Champ d'Honneur sur les tombeaux.
Salut aux trois couleurs de gloire et d'espérance,
Vive la France !

Marie Monfils-Chesneau.

Remerciements

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal remercient vivement toutes les personnes qui ont œuvré à la concrétisation du projet de commémoration du centenaire de la Grande Guerre.

Depuis un an, une réflexion a été engagée sur ce projet de création d'un lieu de mémoire commun aux deux villages. Ce travail collectif a nécessité de regrouper diverses compétences historiques, architecturales, environnementales, et des savoir-faire, permettant la création de liens entre les différents acteurs.

Un grand merci à :

- M. PHILIPPE, président de l'association des anciens combattants d'Avanne-Aveney
- L'association du Souvenir français
- Aux anciens combattants et porte-drapeaux
- La batterie fanfare des sapeurs-pompiers de Besançon
- Aux conférenciers, Madame MONTRICHARD et Monsieur TATU
- Aux enfants des écoles et de l'accueil de loisirs
- Aux institutrices, Madame PIERRE et Madame LAZARO
- Au personnel communal pour leur implication importante
- AMUSO
- La Nouvelle Marbrerie de Saint-Claude